

La Constitution

D'aucuns se préoccupent encore de ce qu'un gouvernement du Québec pourrait, dans l'avenir, se prévaloir de la clause de société distincte à des fins abusives, ainsi que de la question de savoir comment cette clause s'inscrirait dans la charte et dans la Constitution.

La plupart des Canadiens de l'Ouest sont assez ouverts pour accepter cette clause s'ils estiment que celle-ci sera appliquée d'une manière positive afin de préserver le caractère distinct du Québec, sa culture, son code civil et sa langue, et qu'elle ne servira pas contre certaines personnes vivant au Québec. Je pense que l'esprit de générosité et la bonne volonté prévaudront.

Parlons maintenant des peuples autochtones et du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Je pense que les Canadiens de l'Ouest acceptent ce principe général, mais ils aimeraient certainement en savoir beaucoup plus sur ce point.

Pour ce qui est du partage des pouvoirs, mes électeurs de Winnipeg St. James disent: «Oui, nous sommes disposés à envisager un nouveau partage des pouvoirs, à condition que celui-ci ne se fasse pas au détriment d'un gouvernement national fort.» Ils tiennent à un gouvernement central fort, mais ils sont prêts à envisager une restructuration des pouvoirs parce que, après tout, ce qu'ils veulent c'est le gouvernement le mieux en mesure d'accomplir le travail. Ce pourrait parfois être le gouvernement provincial, parfois le fédéral mais, quoi qu'il en soit, ils ne veulent pas une réduction des pouvoirs d'un gouvernement central fort.

En terminant, j'ajoute que mes électeurs laissent entendre que si nous surmontons cette crise, je pense qu'on y parviendra et je pense qu'ils le croient aussi, il ne faut pas laisser une telle situation se reproduire.

Il est temps que nous nous y prenions mieux pour vanter la Confédération et le fédéralisme au Canada. Le fédéralisme est en difficulté en grande partie parce que nous n'avons jamais su en vanter les avantages. Un grand nombre de personnes ne comprennent pas le fédéralisme, ou alors nous avons tout simplement pris pour acquis qu'il durerait toujours.

Tirons donc des leçons de ce débat.

M. Willie Littlechild (Wetaskiwin): Monsieur le Président, j'apprécie beaucoup cette occasion formidable et tout à fait spéciale, qui m'est offerte de m'adresser par votre intermédiaire, à la Chambre ainsi qu'aux Canadiens de toutes les régions de notre magnifique pays.

En tant que représentant de la circonscription de Wetaskiwin, je vais en tout premier lieu vous expliquer la

signification de ce nom; en langue crie, il signifie les collines de la paix du *kakanadak*, ce qui veut dire notre pays propre. Je tiens à remercier notre premier ministre, et notre ministre de l'Unité nationale de m'avoir permis de faire partie du Comité spécial mixte sur le renouvellement du Canada, en compagnie de 29 autres citoyens éminents. Nos audiences et les conférences que nous avons tenues dernièrement nous ont permis d'entendre les opinions d'innombrables dirigeants et citoyens désireux d'édifier un Canada plus fort et plus uni.

Mes électeurs m'ont exposé en personne, ainsi que dans les lettres qu'ils m'ont envoyées, leurs opinions sur toutes les 28 propositions du gouvernement. Un questionnaire a également été distribué dans ma circonscription au début de janvier. Dans ce questionnaire, je demandais à mes électeurs de réagir à l'initiative du gouvernement en exprimant leur accord, leur accord profond, leur désaccord, leur profond désaccord ou leur indécision au sujet des propositions, et en faisant des commentaires personnels. Jusqu'à présent, plus de 250 réponses au questionnaire, nous sont parvenues et j'espère que nous continuerons à en recevoir. Plusieurs de mes électeurs se sont dit enchantés d'avoir eu l'occasion de répondre directement aux propositions et de faire connaître leurs opinions.

Je vais maintenant vous donner rapidement le pourcentage de mes électeurs qui approuvent les propositions fédérales.

Proposition n° 1, 73 p. 100; n° 3, 81 p. 100; n° 4, 50 p. 100; n° 6, 64 p. 100; n° 7, 52 p. 100; n° 8, 86 p. 100; n° 9, 70 p. 100; n° 10, 72 p. 100; n° 11, 75 p. 100; n° 12, 82 p. 100; n° 14, 79 p. 100; proposition n° 15, 56 p. 100; n° 16, 73 p. 100; n° 17, 84 p. 100; n° 19, 60 p. 100; n° 20, 63 p. 100; n° 21, 74 p. 100; n° 22, 79 p. 100; n° 24, 86 p. 100; n° 25, 65 p. 100; n° 26, 83 p. 100; n° 27, 74 p. 100 et n° 28, 64 p. 100.

À la fin de mon questionnaire, j'ai posé une vingt-neuvième question que voici: «Si les propositions que j'approuve se concrétisent, j'accepterai les propositions avec lesquelles je ne suis pas d'accord». J'ai reçu 148 réponses négatives, 63 réponses affirmatives et 30 réponses indécises à cette question.

Comme le prouvent les résultats qui précèdent, la majorité des personnes qui ont répondu au questionnaire approuvent presque toutes les propositions de la partie 1. Entre autres, un de mes électeurs a fait une heureuse suggestion. Dans la clause Canada, remplaçons le mot «tolérance» par le mot «respect» dans la phrase où il est question de «l'importance de la tolérance tant pour les individus que pour les groupes et les collectivités».